

**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2021**

CADRE D'EMPLOIS des ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
pour l'accès au GRADE de assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Arrêté n° RH 21-213

Le Maire de FISMES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. MAIZIERES Ghislain	assistant d'enseignement artistique	assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	1	dossier recevable

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à FISMES

le 30 Novembre 2021

Charles GOSSARD

Maire

Conseiller Communautaire Délégué

à la Communauté Urbaine du Grand Reims



**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2021**

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Arrêté n° RH 21-214

Le Maire de FISMES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. PILARSKI HERVE	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	dossier recevable
M. LUTSEN LAURENT	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	dossier recevable

Total promouvables : 11

Nombres d'hommes : 6

Nombre de femmes : 5

Total promus : 2

Nombres d'hommes : 2

Nombre de femmes : 0

Fait à FISMES

le 30 Novembre 2021

Charles GOSSARD
Maire

Conseiller Communautaire Délégué
à la Communauté Urbaine du Grand Reims



**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2021**

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Arrêté n° RH 21-215

Le Maire de FISMES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. STANKIEWICZ ALAIN	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	dossier recevable

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 2

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à FISMES

le 30 Novembre 2021

Charles GOSSARD
Maire

Conseiller Communautaire Délégué
à la Communauté Urbaine du Grand Reims



**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2021**

CADRE D'EMPLOIS des EDUCATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
pour l'accès au GRADE de éducateur des APS principal de 2ème classe

Arrêté n° RH 21-216

Le Maire de FISMES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des EDUCATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. FOURCART JULIEN	éducateur des APS	éducateur des APS principal de 2ème classe	1	dossier recevable

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promu : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à FISMES

le 30 Novembre 2021

Charles GOSSARD

Maire

Conseiller Communautaire Délégué

à la Communauté Urbaine du Grand Reims

